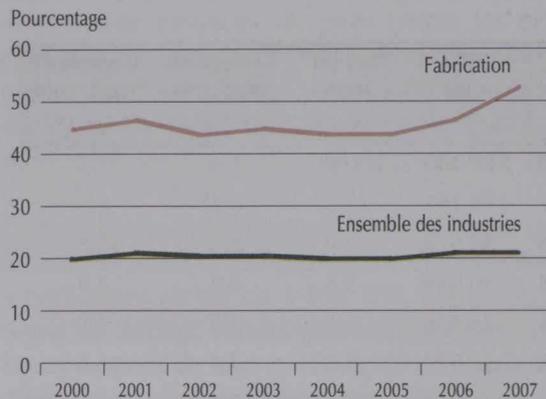


**FIGURE 6-10**

**Actif sous contrôle étranger au Canada**



Données : Statistique Canada, *Loi sur les déclarations des personnes morales*

En 2007<sup>8</sup>, les entreprises sous contrôle étranger représentaient 21,3 p. 100 de l'ensemble des avoirs des sociétés au Canada et 29,4 p. 100 de leurs recettes d'exploitation, et elles engendraient 26,2 p. 100 de tous les bénéfices d'exploitation<sup>9</sup>. En dépit de fortes augmentations du stock d'IED entrant au cours des dernières années, ces parts sont demeurées relativement stables (figure 6-10), ce qui signifie que les entreprises contrôlées par des intérêts canadiens ont crû à un rythme à peu près similaire, maintenant la cadence avec les niveaux plus élevés d'investissement étranger dans l'économie canadienne.

Les entreprises étrangères actives au Canada ont une taille moyenne beaucoup plus grande que celle de leurs rivales de propriété canadienne (tableau 6-4). Sur les quelque

1,34 million d'entreprises en exploitation au Canada en 2007, seulement 0,4 p. 100 étaient contrôlées par des intérêts étrangers. Cependant, les entreprises sous contrôle étranger représentaient 15,4 p. 100 des entreprises de taille moyenne et 39,7 p. 100 des grandes entreprises.

Par une forte marge, les États-Unis détiennent la part la plus élevée des actifs<sup>10</sup> des entreprises sous contrôle étranger, soit 58,9 p. 100, bien que celle-ci ait reculé au cours des dernières années, après avoir atteint 66,1 p. 100 en 2002. Cette tendance était prévisible puisque la part de l'investissement direct des États-Unis au Canada a diminué au cours de cette période. Le Royaume-Uni, à 9,2 p. 100, et les Pays-Bas, à 5,6 p. 100, détiennent les parts les plus élevées après les États-Unis; ces trois pays représentaient près des trois quarts des actifs des entreprises sous contrôle étranger au Canada en 2007.

La répartition des entreprises sous contrôle étranger révèle une concentration dans certaines industries de fabrication, les mines et carrières, et l'extraction pétrolière et gazière (tableau 6-5). La part de la présence étrangère dans le secteur des finances et assurances est inférieure à la moyenne (15,6 p. 100 des actifs des entreprises)<sup>11</sup>. Par contre, plus de la moitié (52,8 p. 100) des actifs manufacturiers au Canada en 2007 appartenaient à des intérêts étrangers (figure 6-10), la proportion la plus élevée de contrôle étranger dans les industries non financières canadiennes. Cette part est demeurée stable durant la plus grande partie de

**TABLEAU 6-4**

**Contrôle étranger selon la taille de l'entreprise (nombre d'entreprises, 2007)**

	Étranger	Canadien	Total	Part du contrôle étranger
Petites entreprises	5 763	1 324 566	1 330 329	0,4 %
Moyennes entreprises	1 111	6 095	7 206	15,4 %
Grandes entreprises	1 315	1 995	3 310	39,7 %

Données : Statistique Canada, *Loi sur les déclarations des personnes morales, 2007*

<sup>8</sup> Année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

<sup>9</sup> *Loi sur les déclarations des personnes morales*, Statistique Canada.

<sup>10</sup> À l'exclusion des industries financières.

<sup>11</sup> Les « intermédiaires n'acceptant pas de dépôts » est l'un des volets de l'industrie financière qui affiche les niveaux les plus élevés de contrôle étranger, soit 59,5 p. 100. Les émetteurs de cartes de crédit sont un exemple d'entreprises entrant dans cette catégorie.